
Adresse des membres du tribunal de commerce de Lisieux
(Calvados) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors
de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du tribunal de commerce de Lisieux (Calvados) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 377-378;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23025_t1_0377_0000_6

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Une conjuration infernale s'étoit tramée sous le masque de la vertu. La Convention, animée de tout ce que le génie du patriotisme peut produire, forte de l'énergie qu'enfante la vérité, démontre par des faits la turpitude de l'âme des conjurés. Elle parle, tous les cœurs vertueux se réunissent à elle, et le monstre tombe.

Citoyens représentans, les Français vous doivent leur liberté; mais ce n'est qu'en vous égalant, en vertu et en patriotisme, qu'ils consolideront cette fraternité qui fera toujours la consolation de l'âme pure et vertueuse. Recevés, Intrépides défenseurs des droits du peuple, recevez notre serment de fidélité à la patrie, à la vertu, à la Convention nationale et à la République une et indivisible. Vive la République ! Vive la Convention !

L. LAURANS, COLARD, DUMONTÉIL, THIRION, DEVAUX, GRANIÉ, VILLANTROYS, FAITZ, ELIÉ (*g^{al} de division, présid.*), MAZERON, BATUT, TAINURIER (*cap^e*), A. ROGER (*cap^e des vétérans*), COURSELLES, FAILLET (*comm^{dt}* [un mot illisible]).

o'

Les administrateurs du district de Mortain à la Conv.; Mortain (1) 13 therm. II] (2)

Intrépides montagnards, ô vous à qui est confié le soin d'assurer le bonheur de 25 millions d'hommes, apprenés les mouvements profonds d'horreur que nous avons éprouvés à la lecture des nouvelles du jour. Quoi ! D'infâmes conspirateurs, des hommes dépositaires d'une confiance aveugle et usurpée, ont encore outragé le peuple français ! Ignoraient-ils donc, les scélérats, que le peuple majestueux, après avoir si glorieusement reconquis sa liberté, ne veut exister qu'au sein de la souveraineté et de l'égalité, comme les habitans des ondes au sein de leur élément ? Ignoraient-ils donc qu'il est impossible de tromper sa surveillance, et que le rasoir vengeur est toujours prêt à rétablir ce niveau sacré que vous promenés sur toute la France, en faisant tomber aux pieds du peuple, comme une excroissance hétérogène et corrompue, tout ce qui ose l'outrepasser ? Vengeance, braves montagnards, vengeance, et qu'elle soit prompt ! Que le glaive, qui délivra la France de l'infâme Capet, tombe sur la tête de ses prétendus héritiers, et que le dictateur et ses valets rentrent dans la poussière d'où ils n'auraient jamais dû sortir !

Nous jurons que la même fermeté, qui nous fit repousser avec horreur le souffle impur du fédéralisme, et qui maintint inviolable, dans ces circonstances orageuses, le lien sacré qui nous unit à la représentation nationale, ne s'altérera jamais; et que nous sommes prêts à répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la

liberté et l'égalité, et pour vous maintenir au poste où la confiance du peuple vous a placés et que vous occupez si glorieusement.

Vive la République une et indivisible ! Vive la Montagne qui l'a établie ! A bas les tirans et leurs satellites de toutes espèces.

GUESDON (*agent nat.*), CHAMP, ESNOUL, JULIER, BECHEREL (*présid.*), DEBRELLY.

p'

[La sté popul. de Montluçon (1) à la Conv.; Montluçon, 18 therm. II] (2)

Nous avons frémi d'horreur au récit des dangers que vient de courir la patrie. Quoi ! De nouveaux tyrans voulaient nous asservir ! Nous n'aurions brisé le sceptre odieux des Bourbons que pour subir le joug de nouveaux despotes !... Non, non ! Ce ne sera pas en vain que les Français auront juré d'être libres. Ils périront tous les tyrans; ils périront tous les traîtres, et la liberté s'élèvera triomphante sur les cadavres sanglans de tous ses ennemis.

Vertueux représentans, vous êtes toujours les hommes du 10 août, les hommes du 31 mai. Avec quelle énergie sublime vous avez, d'un coup plus rapide que la foudre, écrasé les modernes Catilinas ! Grâce immortelles vous soient rendues ! Encore une fois vous avez sauvé la patrie.

Souffrirons-nous donc plus longtems cette lutte impie de la tyrannie contre la liberté ?... Citoyens, on veut nous diviser pour nous asservir. Serrons-nous. Restons constamment unis à la représentation nationale, qui doit être le seul point de ralliement des patriotes, et, dans l'attitude imposante d'hommes libres, disons d'une voix ferme aux despotes que les Français ont fait le serment sacré d'exterminer tous les tyrans, tous les dominateurs, tous les oppresseurs. Montrons enfin à la terre étonnée le spectacle d'un peuple fier et terrible qui ne veut que la liberté ou la mort.

PIVERT, JOYE, CHABOT (*secrét.*), MANGNIER (?) (*présid.*).

q'

[Les citoyens composant le tribunal de commerce de la comm. et distr. de Lisieux (3) à la Conv.; Lisieux, 17 therm. II] (4)

Représentans,

Encore une nouvelle conjuration, plus audacieuse que les infernales qui l'ont précédée; mais, grâce au génie de la liberté, grâce à votre énergie vraiment romaine, la patrie est encore une fois sauvée. Quel étoit donc l'aveuglement

(1) Allier.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 7. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l); *J. Fr.*, n° 684; *Ann. R.F.*, n° 251.

(3) Calvados.

(4) C 313, pl. 1 246, p. 11. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Manche.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 12. Mention dans *Bⁱⁿ*, 29 therm. (2^e suppl^l).

de ce nouveau Catilina ? Le peuple françois n'a pas secoué le joug d'un tyran pour rentrer sous l'asservissement d'un autre : il a goûté les douceurs de la liberté qu'il a juré de préférer à la vie, et son serment ne sera pas violé. Jamais il ne se laissera séduire, entraîner et victimiser par l'ascendant d'une réputation usurpée.

Catilina, Cromwel, sçachés que le sénat françois sera toujours debout pour vous faire rentrer ignominieusement dans le néant, toutes les fois que vous voudrés vous reproduire. Quelques que soient les trames ourdies par le crime, elles ne serviront qu'à enflammer votre amour brûlant pour la chose publique; et nous, de notre côté, nous réitérons entre vos mains le serment de mourir pour la liberté, l'égalité et la représentation nationale, qui sera toujours notre point sacré de ralliement. Vive la République ! Guer[r]e aux tyrans et aux despotes !

DUBOIS (*présid.*), L. I. MOUROUT (?), LENGRAY, RIQUIER. Par le tribunal : BELLIÈRE.

r'

[Les c^{ns} composant le tribunal du distr. de Langres (1), à la Conv.; Langres, 15 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

Des monstres profondément hypocrites, après avoir capté la popularité, vouloient, sur les débris sanglans de la République naissante, égorger la liberté et s'ériger en despotes. Mais votre énergie a surpassé leur téméraire audace, et ces êtres perfides qui dispoient arbitrairement du sort de leurs concitoyens, qui dirigeoient à leur gré le glaive du tribunal révolutionnaire, viennent de payer de leur tête leur coupable ambition : il ne restera de leur réputation colossale que le souvenir honteux de leurs forfaits.

Citoyens représentans, quoiqu'environnés des satellites de Cromwel, vous avez eu le courage de dévoiler ses projets liberticides; quoique pressés par le fer des assassins, vous avez su triompher de leur résistance opiniâtre; réunissant à la fois la fermeté des Regulus et l'intrépidité des Scevolas, vous venez de donner un exemple terrible aux ambitieux; vous venez d'apprendre au peuple qu'il ne doit idolâtrer que la vertu et la liberté et qu'aucun individu ne doit être identifié à la révolution.

Agréez, citoyens représentans, nos sincères félicitations, et l'hommage de notre reconnaissance.

DREVON (*juge-présid.*), C. MULSON (*comm^{re} nat.*), JACQUINOT-MATHIEZ (?), CALMELET, CERVINANT, ARGENTON.

s'

[La sté républicaine de Brienon-sur-Armançon (1) à la Conv.; s.d.] (2)

Il est donc enfin dévoilé, ce Catilina moderne qui marchait au trône à l'ombre d'un patriotisme exagéré, ce Robespierre qui se targuait du titre d'incorruptible ! Le génie de la liberté planait sur ses démarches et ne lui a pas laissé consommer le crime. Que d'énergie, dignes représentans du peuple, vous avez montré ! Il n'a pas moins fallu que le feu sacré du véritable patriotisme pour déjouer tant de forfaits. Plus la faction étoit grande, plus vous avez de droits à la reconnaissance nationale. Gardez cette mâle énergie, continuez à veiller. Le peuple françois vous continue sa confiance.

BELLOC (*secrét.*), LEMUET (?) (*présid.*).

t'

[Les membres composant le bureau de paix et de conciliation près le tribunal du distr. de Lisieux, à la Conv.; Lisieux (3), 17 therm. II] (4)

Représentans du peuple,

La patrie vient de courir un nouveau danger, mais, par votre courage et votre énergie, vous avez sçu conjurer l'orage et terrasser les ennemis de notre liberté.

Le sénat de Rome ne portait l'effort de son génie qu'à étendre les limites de la République. La Convention nationale, plus majestueuse, et ne s'occupant que du bonheur général, fait désirer et propager la liberté dans le reste de l'Europe, et la maintient invinciblement dans l'intérieur de la France.

Représentans du peuple, restez à votre poste jusqu'à ce que notre liberté n'ait plus d'ennemis à craindre ni à combattre.

Nous jurons un dévouement sans bornes et un attachement inviolable à la Convention nationale.

SAUVEL (*secrét.*), PREVOST, REGNOULT, LEFORT, CAUMONT, VERNEUIL, L. BAILLY (*présid.*).

u'

[Les c^{ns} composant le tribunal de distr. de Louhans (5) à la Conv.; 14 therm. II] (6).

Législateurs,

Après la découverte et la punition des chefs de cette secte impie, les Hébertistes, vous

(1) Yonne.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 4. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(3) Calvados.

(4) C 313, pl. 1 246, p. 9. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(5) Saône-et-Loire.

(6) C 313, pl. 1 246, p. 7. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).

(1) Haute-Marne.

(2) C 313, pl. 1 246, p. 10. Mention dans Bⁱⁿ, 29 therm. (2^e suppl^l).